

Hôpital privé de Troyes

L'ÉCHEC D'UN MODÈLE DE SANTÉ SOUMIS AU PRIVÉ

La situation de l'Hôpital privé de l'Aube (HPA), ex-clinique de Champagne à Troyes, révèle les dérives d'un système de santé soumis aux logiques financières. Comme l'a indiqué son directeur dans un entretien accordé à *L'Est-Éclair*, l'établissement se trouve dans une situation économique critique, au point qu'un transfert sur le site du centre hospitalier de Troyes est désormais envisagé.

PAR CAMILLE LAINÉ

Une situation financière alarmante

Les chiffres sont sans appel. En 2025, le déficit de la clinique s'élevait à plus de 5 millions d'euros, pour un chiffre d'affaires compris entre 20 et 25 millions d'euros, soit entre 20 et 25 % de pertes. Face à l'urgence, l'Agence régionale de santé a accordé une avance de trésorerie de 800 000 euros, confirmant l'implication de fonds publics dans le maintien de cette structure privée. Au niveau national, près de 46 % des cliniques privées rencontrent des difficultés financières, signe d'une crise structurelle du secteur.

Suppressions de postes et restructuration : un modèle économique à bout de souffle

L'établissement emploie actuellement 170 salariés. Dans le cadre du plan de redressement annoncé, des suppressions de postes sont envisagées.

La direction indique que les effectifs seront analysés et ajustés afin de restaurer l'équilibre financier. Une partie du personnel pourrait être redéployée vers les Hôpitaux Champagne Sud, accentuant l'incertitude pour les salariés et l'inquiétude pour l'avenir de l'offre de soins locale.



Les difficultés trouvent leur origine dans des problèmes de gestion et un montage financier complexe. La clinique doit notamment s'acquitter d'un loyer élevé pour des bâtiments qu'elle possédait auparavant. Par ailleurs, l'hôpital public est devenu actionnaire majoritaire à hauteur de 52,8 %, aux côtés de la Mutualité française (35 %), révélant une imbrication croissante entre public et privé et les limites de ce type de gouvernance hybride.

Financer le public plutôt que le privé

Cette situation illustre l'échec d'un modèle de santé fondé sur la rentabilité. Alors que l'argent public est mobilisé pour soutenir un établissement privé, l'hôpital public continue de subir des contraintes budgétaires et un manque chronique de moyens. Plutôt que de pallier les défaillances du secteur privé, ces financements devraient être consacrés au renforcement durable du service public hospitalier.

Investir dans l'hôpital public, recruter du personnel et garantir l'égalité d'accès aux soins constituent les seules réponses capables d'assurer la sécurité sanitaire du territoire auboisi. La santé n'est pas une marchandise, mais un droit fondamental.

1er mai

DANS L'AUBE COMME PARTOUT EN FRANCE, UNE VICTOIRE DU MONDE DU TRAVAIL

Sous la pression de la mobilisation, le gouvernement a annoncé renoncer à sa loi contestée. Ce recul constitue un succès significatif pour les salariés, les retraités et la jeunesse. Dans l'Aube, les manifestations et rassemblements ont témoigné de la détermination du monde du travail à défendre ses droits, ses conditions de vie et l'avenir des services publics.

PAR LDA

Ce retrait n'est pas une concession spontanée du gouvernement, mais le fruit d'un rapport de force construit par les luttes. Il fait suite aux mobilisations sociales dans la rue mais aussi à la mobilisation des députés et du groupe communiste à l'Assemblée nationale qui a menacé le gouvernement d'une mention de censure ! La proposition de loi de Gabriel Attal soutenue par la droite et l'extrême droite, et dénoncée par l'ensemble des syndicats, reposait sur un tissu de mensonges :

- elle aurait favorisé les grands groupes, aux dépens du petit commerce indépendant de proximité et des artisans, qui peuvent déjà ouvrir le 1er mai ;
- elle ne se serait pas limitée aux boulangeries et aux fleuristes, mais aurait concerné tout le secteur du commerce, de la culture et de l'agroalimentaire ;
- elle ne prévoyait pas le fait d'être réellement payé double (200% pour la journée travaillée), et n'aurait pas garanti le fait d'être volontaire face au pouvoir patronal.

Alors que les macronistes voulaient faire du 1er mai une "journée à fort potentiel commercial", le rapport de force a payé. Dans notre département, cette victoire résonne particulièrement.



Face à la hausse du coût de la vie, aux difficultés d'accès aux soins, aux menaces sur l'emploi et à l'affaiblissement des services publics, plus que jamais, il est nécessaire de poursuivre le combat pour des salaires justes, une industrie forte, des services publics renforcés et un développement équilibré des territoires. Les communistes de l'Aube saluent cette victoire et réaffirment leur engagement au service du monde du travail et de l'intérêt général. Elle démontre que l'espoir existe et que l'action collective demeure la clé des conquêtes sociales.

En ce 1er mai, nous célébrons les luttes passées, les avancées présentes et celles à venir. Ensemble, continuons à faire grandir les exigences de justice sociale, de paix et de progrès humain. Toutes et tous dans la rue le 1er mai ! C'est NOTRE journée, c'est le jour où se faire entendre pour exiger des augmentations de salaire et des mesures contre la vie chère. C'est le jour où, depuis 140 ans, tous les travailleurs et travailleuses du monde manifestent ensemble pour défendre la paix juste et durable et le progrès social.

Vive le 1er Mai ! Vive la solidarité internationale !

LE MARIAGE DE LA CARPE ET DU LAPIN

Le sang bleu couleur bleuâtre sous une peau blanchie d'oïveté attirera sans doute le regard du président du RN. Comme dit l'adage, l'amour préfère ordinairement les contrastes aux similitudes, attirance et différence une fois de plus font bon ménage.

La liaison entre Jordan Bardella qui a grandi dans le 9-3 et sa dulcinée Maria Carolina de Bourbon des Deux-Siciles, duchesse de Calabre et de Palerme, descendante de Louis XIV en est une démonstration. Il y a-t-il plus de noblesse dans un chou fraîchement cueilli que dans un homard surgelé, allez savoir ? Il y a un vide abyssal entre sa bien-aimée, connue pour son goût des sociétés offshores des Bahamas, suisses, etc. considérée comme l'une des héritières les plus riches de sa génération qui mène une vie haut de gamme entre Monaco, Paris, Saint-Maurice et Dubaï et lui, qui prétend représenter le camp des gens du peuple et qui a consacré tant d'efforts à vendre sa légende de gamin modeste. Le voilà très éloigné de la réalité vécue par les Français que le patron du RN souhaite convaincre. Pour lui, l'amour n'est pas aussi délicat que l'amour propre.

En officialisant cette relation, le président du RN assume mettre le pied dans un monde aux antipodes de l'image qu'il souhaitait se construire. De sa vie privée il fait ce qu'il veut, c'est son plein droit, mais tenir la main de l'héritière multimillionnaire d'une famille royale ne colle pas vraiment avec le discours anti-élites du RN, qui cherche à séduire la France des oubliés.

Le côté comique de l'affaire, si notre bellâtre par malheur accédait aux fonctions suprêmes de la République et s'il épousait la belle, certes un scénario très hypothétique, notre roturier pourrait, en plus, prendre le titre de duc consort. Pas facile quand on est un vermisseau d'être amoureux d'une étoile !

L'OEIL DE GLEBE



TROYES
SAINT-JULIEN-LES-VILLAS



LE LOUP SE CACHE TOUJOURS SOUS LA PEAU DE L'AGNEAU

Avec l'acte de capitulation de l'Allemagne le 8 mai 1945, date symbole de la défaite du nazisme et après celle du fascisme italien, on croyait en avoir fini avec la droite extrême qui, par ses crimes avait marqué à jamais l'histoire de l'Humanité.

En France, après la collaboration de l'État français avec le nazisme et la capitulation de l'Allemagne les idées d'extrême droite semblaient définitivement discréditées. Mais comme disait Brecht, « le ventre est encore fécond de la bête immonde ».

Au siècle dernier, derrière l'étiquette de l'extrême droite, des nombreux mouvements comme les Croix de feu, les royalistes de l'Action française, les Camelots du Roy, le PPF, le PSF, les Jeunes Patriotes, en passant par le régime de Vichy, toutes ces engueulades, fléaux pour la démocratie, bénéficiant des rapports de forces propres à leur période, se sont manifestées à travers des tentatives de coup d'État, d'émeute et de manifestations violentes.

Le RN n'est pas le petit poussin innocent qui vient de sortir de sa coquille, il est l'héritier de toutes ces mouvances. Ses pères fondateurs furent d'anciens de la Waffen-SS et d'anciens pétainistes ; les chiens ne font pas des chats !

Aujourd'hui, par ces temps disloqués par le libéralisme (délitement du système social, la désindustrialisation, etc.), le RN tire sa carte du jeu en surfant sur le mécontentement et aidé par les médias du même bord, qui ventilent ses mensonges. Dans un paysage politique français reflétant un certain malaise social, le RN s'installe progressivement devenant ainsi le parti de la protestation.

Même si Marine Le Pen tente d'imposer à l'opinion publique un RN normalisé, décontaminé de son passé le plus sombre, ce n'est qu'une normalisation de façade, car la doctrine du RN ne fait aucun doute et trouve toujours ses fondamentaux inchangés dans : la lutte contre l'immigration et l'islam, la préférence nationale et l'identité française, la promotion d'une politique nataliste pour résister à la « submersion migratoire et le déclin civilisationnel ».

En réalité, les élus du RN se voulant les sauveurs de la veuve et de l'orphelin en prétendant défendre la classe ouvrière, ont voté au parlement national comme européen comme les partis les plus libéraux, pour exemple : contre, l'augmentation du smic à 1500 euros net par mois, contre le gel des loyers, contre le rétablissement de l'ISF, la taxe Zucman sur les patrimoines supérieurs à 100 millions d'euros, contre la loi visant à protéger la population des risques liés aux PFAS, contre la loi supprimant l'abattement fiscal sur les dividendes et contre l'égalité femmes hommes dans la fonction publique. Mais pour la privatisation de la RATP, pour la loi Duplomb toxique pour la santé et l'agriculture, les moyens de luttés contre la fraude fiscale, j'en passe et des meilleures....

Le loup se cache toujours sous la peau de l'agneau !

Vous ne recevez pas La Dépêche de l'Aube le samedi dans votre boîte à lettre ?

appelez le **3631**

La Poste assume la mission de service public de la distribution des journaux et hebdomadaires afin de garantir le pluralisme par l'égal accès à l'information. Cette mission est mise à mal par de fréquents retards. **Nous vous invitons à signaler tout problème d'acheminement de La Dépêche de l'Aube au 3631.**

(Service gratuit+prix d'un appel), le numéro mis à disposition des usagers de La Poste et à en informer La Dépêche à : ladepechedelaube@wanadoo.fr

La Dépêche de l'Aube

www.aubeane.fr

Aubéane
MUTUELLE DE FRANCE

Votre mutuelle de proximité

ABSENCE DE SÉLECTION
SOLIDARITÉ
100% HUMAIN
PAS D'ACTIONNAIRES
SANS LIMITE D'ÂGE

03 25 79 10 43

TROYES - ROMILLY-SUR-SEINE - BAR-SUR-AUBE

La Dépêche de l'Aube

www.ladepechedelaube.org

Éditeur : S.A.R.L Société Nouvelle La Dépêche de l'Aube (SARL 99 ans à compter du 26 décembre 1975) - Capital social : 304,90 € - Siège social : 22ter, Avenue Anatole France, 10000 TROYES- Tél : 03 25 73 32 82 - E-Mail : ladepechedelaube@wanadoo.fr - Gérant-directeur de la publication : Pierre Mathieu. Rédactrice en chef : Camille Lainé. Commission paritaire : 1025 C 87 550 - Numéro ISSN : 2263-1070 - Dépôt légal : Date de parution. Abonnement 1 an = 20 €. Régie, publicité, annonces légales : La Dépêche de l'Aube - Impression : La Dépêche de l'Aube 22ter Av Anatole France 10000 Troyes.

LES IDÉES POLITIQUES AU VESTIAIRE

À Troyes Champagne Métropole, l'élection sans suspens de François Baroin aura réservé un rebondissement inattendu : une passe d'armes entre élus de gauche. En osant porter une candidature symbolique, Charline Briot a rappelé qu'en démocratie, les convictions ne se déposent pas au vestiaire. Un geste simple, presque banal... mais manifestement trop audacieux pour certains.

Visiblement pris de court, alors que pourtant cette démarche était soutenue par l'ensemble des élus de gauche troyens, Olivier Girardin s'est ému de cette initiative solitaire, préférant visiblement la discrétion feutrée des consensus confortables aux élans d'indépendance. À TCM, il est vrai que contester relève parfois de l'impolitesse, surtout lorsqu'elle risque de troubler la quiétude du pouvoir en place.

Pendant que certains défendent leurs idées, d'autres semblent surtout veiller à ne pas froisser la droite. Une stratégie d'apaisement, sans doute. Ou l'art subtil d'applaudir sans bruit.

JEAN PEUPLU

UN CONSEIL COMMUNAUTAIRE ... PATRIARCAL !

Jeudi 30 avril a eu lieu le premier Conseil communautaire et c'est le doyen de l'Assemblée, Marcel Gatouillat, qui est désigné pour animer le scrutin. Lorsqu'il annonce les résultats, il m'appelle « Monsieur Briot », peu habitué sans doute à voir des femmes candidates, puis m'appelle ensuite tout simplement « Charline ». J'ai d'abord cru à une hallucination auditive, mais lors de la pause, on me confirme qu'il m'a bien appelée par mon prénom. Agacée, et remise à ma place dès le début par ces Messieurs Baroin et Girardin : « laissez votre identité politique au vestiaire », « pas de politique ici », je décide de prendre la parole pour exprimer mon désarroi, et j'en profite pour souligner un constat alarmant : il y a seulement 3 femmes sur les 15 vice-présidents (dont Madame Baroin), et 2 femmes parmi les 12 Conseillers délégués (dont une déléguée à la Petite Enfance, tiens donc). Une première soirée qui annonce la couleur dans une Assemblée composée à près de 80% d'hommes !

CHARLINE BRIOT

Romilly-sur-Seine

UNE NOUVELLE ÉLECTION ?

À Romilly-sur-Seine, les élections municipales connaissent un prolongement judiciaire avec deux recours actuellement examinés par le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. Au-delà des questions juridiques, cette situation pose un enjeu essentiel : le respect du droit et de la souveraineté populaire.

PAR LDA

Le premier recours concerne l'élection de Fethi Cheikh, chef de file de l'union de la gauche. Avant même le scrutin, le Préfet de l'Aube avait tenté d'empêcher sa candidature, invoquant une prétendue incompatibilité entre ses fonctions de responsable administratif et financier à la Région Grand Est et son mandat municipal.

Par un jugement du 19 février 2026, le Tribunal administratif a suspendu cette décision, enjoint la délivrance du récépissé de candidature et condamné l'État pour excès de pouvoir. La justice a ainsi réaffirmé un principe fondamental : nul ne peut être arbitrairement empêché de se présenter au suffrage des citoyens.

Un nouveau recours a toutefois été engagé après l'élection, reposant sur le même argument. Pour Fethi Cheikh ses colistiers et les partis de gauche le soutenant, cette procédure interroge sur le respect du pluralisme démocratique. L'élu, Conseiller municipal depuis 2020 sans modification de ses fonctions professionnelles, aborde cette étape avec sérénité et confiance dans la justice.



Le second recours vise la liste du maire élu, Adam Da Mota. Il porte sur une irrégularité concernant un bulletin du premier tour, liée à l'absence de la mention de la nationalité d'une candidate ressortissante de l'Union Européenne. Même si cette erreur a été corrigée au second tour, le Tribunal devra en apprécier la portée juridique.

Dans l'attente de la décision, qui pourrait intervenir dans plusieurs mois, il est important de rappeler que la démocratie ne saurait être fragilisée par des manœuvres administratives ou politiciennes. Si le droit doit être respecté, le verdict des urnes doit l'être tout autant.

À Romilly-sur-Seine, l'essentiel demeure : défendre le droit garantir l'égalité devant le suffrage et faire respecter le choix des électeurs. Les élus de gauche continueront quoi qu'il arrive leur travail de terrain auprès des habitantes et habitants, fidèles à leurs valeurs comme ils l'ont toujours fait.

ANNONCES LÉGALES

Par décisions du 01/04/2026, l'Associé Unique de la société SBPG, SAS au capital de 20 000€ dont le siège social est situé : 2 Rue Colbert 10000 TROYES immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 850 064 601 a pris acte de la démission de : Monsieur Léo BITTETA de ses fonctions de Président, et a nommé en remplacement pour une durée illimitée : Monsieur Stéphane BITETTA demeurant 30 Rue Jacques Brel 10300 STE SAVINE à compter du même jour.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 01/04/2026, il a été constitué une Société Civile d'Exploitation Agricole, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination sociale : DES DEUX CHAMPS
Forme : Société Civile d'Exploitation Agricole
Objet social : exploitation agricole

Capital social : 12.020,00 euros
Siège social : 4 route de Bouranton, 10410 VILLECHETIF
Durée : 99 ans
Gérance : M. Théo COLLOMBAR demeurant à TROYES (10000) 14 rue du Pont
Cessions de parts sociales : toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés pris en la forme d'une décision collective extraordinaire, sauf entre associés lorsque la société n'est composée que de deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Pour insertion, la gérance.

LES CYPRES
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 820 000 euros
Siège social : 12 Rue Ambroise Cottet 10000 TROYES
Siège de liquidation : 12 Rue Ambroise Cottet 10000 TROYES
509 813 895 RCS TROYES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 24 février 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Jacques ROLLAT, demeurant 12 Rue Ambroise Cottet, 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa ges-

tion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

ABONNEZ-VOUS ! : 20 €
à La Dépêche de l'Aube
VOTRE MEILLEUR SOUTIEN

22^{ter}, avenue Anatole-France 10000 - TROYES
03 25 73 32 82 - ladepechedelaube@wanadoo.fr